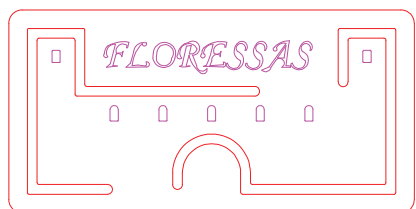


FLORESSAS



Mairie de floressas

Tél: 05.65.31.94.43

mairie.floressas@orange.fr

<http://pagesperso-orange.fr/floressas/>

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

PRIMTEMPS 2013

LE MOT DU MAIRE

L'équipe municipale est toujours déterminée et active quant à la réalisation de ses nombreux projets :

Certains sont terminés :

- ❖ l'enfouissement des réseaux électriques
- ❖ l'éclairage public
- ❖ la canalisation d'alimentation d'eau dite de La Sagne

D'autres sont en cours de réalisation :

- ❖ l'assainissement collectif
- ❖ la mise en place du réseau pluvial
- ❖ l'acquisition de terrains

D'autres, hélas, sont reportés à plus tard :

- ❖ les travaux d'aménagement Cœur de village et confortation du Château

Ces différents points sont détaillés dans les pages de ce Bulletin d'Information.

Nous continuons à travailler pour répondre à vos demandes mais aussi pour préparer l'avenir (exemple : la réforme des rythmes scolaires).

Nous souhaitons vous retrouver toujours aussi nombreux lors des manifestations communales et associatives. Votre participation témoigne de l'intérêt que vous portez à notre (votre) village.

Bonne lecture !

Nicolas FROMENT

L'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES

L'enfouissement des lignes électriques sur notre commune est terminé. Nous avons su saisir l'occasion : nous avons profité du passage souterrain de la 20 000 volts pour réaliser l'enfouissement des réseaux électriques à Floressas réalisant ainsi une très sérieuse économie.

Tous les poteaux électriques, ainsi que les poteaux téléphoniques, ont maintenant disparu. Cette suppression rend toute son esthétique au centre bourg.

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public est maintenant plus discret. Nous avons fait le choix d'ampoules à basse consommation. L'alimentation de ce nouveau réseau d'éclairage est centralisée sur un unique compteur. La programmation de ce réseau dépend d'une horloge astronomique calée sur le lever et le coucher du soleil, l'extinction la nuit se fait entre 1h et 6h.

Ces mesures d'économie d'énergie se montrent payantes puisque malgré l'augmentation du nombre de candélabres dans le bourg, assurant une meilleure visibilité et une meilleure sécurité, nous constatons une baisse de charge de l'ordre de 30% sur ce poste !

CANALISATION D'ALIMENTATION D'EAU DITE DE LA SAGNE

Fin 2012, Aquareso a effectué des travaux de rénovation sur la conduite d'eau dite de la Sagne D58, route qui monte de la Sagne à la mairie. Ce travail a été long et a occasionné quelques gênes pour les usagers.

Cette opération a été menée avec beaucoup de réflexion et de doigté par le syndicat Aquareso. En effet, toutes les canalisations ont été placées dans le domaine public et même de petits tronçons ont été prévus afin de supprimer des bouts de réseaux sur le domaine privé, lorsque les travaux d'assainissement collectif seront effectués.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET MISE EN PLACE DU RÉSEAU PLUVIAL

Les travaux d'assainissement collectif seront effectués en 2013 comme prévu. Ils seront gérés et financés par Aquareso.

Dans le même temps le réseau pluvial sera mis en place par Aquareso, ces travaux seront eux à la charge de la Municipalité.

RÉGULARISATION CADASTRALE

Comme promis, lors de l'élection de notre équipe, la régularisation de nombreux »litiges », très anciens, au sujet de routes passant sur des terrains privés est en cours.

Ces terrains se situent sur Lagard-Haute, Pierre Rouge et Marmont.

L'arpentage pour le cadastre est pratiquement achevé, la prochaine étape sera la régularisation chez le notaire.

Ces démarches, pour lesquelles nous nous étions engagés, demandent beaucoup de travail et de patience cependant elles sont indispensables.

Avec le temps et au fil des héritages, les propriétaires se dispersent et s'éloignent. La tâche est actuellement longue et complexe, elle serait quasi-impossible dans quelques années.

ACQUISITION DE TERRAINS

Deux parcelles privées ont fait l'objet d'une procédure de DUP (Déclaration d'Utilité Publique) en 2012, en vue de l'acquisition par la mairie pour un motif d'intérêt général. Conformément à la loi, une enquête publique a été menée en septembre et octobre.

Cette première parcelle de terrain se situe devant la place de l'église. Le projet sera de supprimer la dalle en béton devant l'église pour élargir la route pour des raisons évidentes de sécurité. Il s'agit également de décaisser l'église pour assainir ses murs, l'humidité menace l'intégrité de l'édifice.

La place de l'église aura alors une situation plus aérée et mieux mise en valeur du fait de son élévation rendue possible. L'acquisition de ce terrain pour son aménagement est en cours de finalisation.

La deuxième parcelle est contiguë au château. L'acquisition de ce terrain permettra de faire un parking pour le château et d'avoir un accès à la cuisine de ce côté. Le but sera de rendre l'esplanade du château piétonne, sécurisée et conviviale lors des nombreuses animations organisées dans ce lieu.

TRAVAUX D'AMENAGEMENT CŒUR DE VILLAGE ET CONFORTATION DU CHATEAU

Les travaux d'aménagement Cœur de village et confortation du château seront différés dans le temps. Actuellement, les subventions sont très difficiles à obtenir de même que les emprunts bancaires.

Les dossiers pour la réalisation du projet et pour son financement sont bouclés.
La solution de réaliser ces travaux en plusieurs tranches est à envisager.

FLEURISSEMENT DU VILLAGE

Pour la cinquième année consécutive, l'opération « Fleurissement du village » est reconduite, portée par des bénévoles toujours aussi motivés.

Notre commune, cette année encore, participe au concours des villes et villages fleuris dans la catégorie 1(communes de moins de 300 habitants).

Floressas a été récompensé tous les ans à l'occasion de ce concours organisé par le Conseil Général.

Une réunion de préparation a eu lieu le 4 avril, les plantations seront faites le 5 mai, pour que les habitants présents à la commémoration du 8 mai puissent admirer en « avant première » leur village fleuri.

COMMÉMORATIONS

Nous vous rappelons que les commémorations ont lieu trois fois par an :

Le 8 mai, le dimanche de la fête votive au mois d'août et le 11 novembre

Une nouvelle plaque commémorative portant les noms des combattants morts pour la France a été posée de l'autre côté du monument aux morts, ce qui nous permet de célébrer les commémorations en toute sécurité, et non plus sur la route.

DÉFIBRILLATEUR

Le défibrillateur installé sur le mur extérieur de la Mairie est aujourd'hui opérationnel.

Une deuxième formation, dispensée par les pompiers, concernant l'utilisation du défibrillateur et par la même occasion des extincteurs aura lieu prochainement.

Elle est ouverte à tous.

ROUTE PRIORITAIRE EN CAS DE NEIGE

Nous n'avons pas obtenu le classement, de la Route Départementale 44 placée sous la responsabilité du Conseil Général, en route prioritaire à dégager. Cette route a seulement été classée première de la priorité 3, ce qui veut dire qu'en cas d'épisode neigeux, elle sera déneigée au maximum en deux jours au lieu de trois les années précédentes.

CARNET NOIR

Monsieur Gabriel Rouquié, né le 10 avril 1916, nous a quittés en décembre 2012, une cérémonie religieuse a été célébrée le 26 décembre en l'église Saint Martin de Floressas, suivie de l'inhumation au cimetière de Floressas. Il a été maire de Floressas de 1950 à 1968 et a prouvé sans relâche son attachement à notre village. Il a eu l'idée de la construction du réseau pour l'alimentation en eau potable. A l'époque, c'était un exploit considérable, les bienfaits de cette initiative perdurent aujourd'hui.

Comme l'a fait, Nicolas Froment, nous renouvelons à toute sa famille nos condoléances les plus sincères.

MANIFESTATIONS PASSES

- **Commémoration** du 11 novembre 2012(traduction du discours en anglais)
- **Soirée costumée d'Halloween** organisée par le Comité des fêtes au profit de la caisse des écoles du RPI le 31 octobre 2012
- **Théâtre** « La Surprise » interprétée par la Tentation Théâtrale organisée par la Municipalité le 1^{er} décembre 2012
- **Noël des anglais** le 15 décembre 2012
- **Les vœux du Maire** (discours traduit en anglais) le 20 janvier 2013
- **Repas des chasseurs** le 23 mars 2013 à Floressas

LA COMPETENCE « TOURISME » DELEGUEE A LA CCVLV

Le 10 avril 2013, le Conseil Communautaire (assemblée de représentants de toutes les communes) a voté la délégation de pouvoir à la CCVLV(Communauté de Communes de la Vallée du Lot et du Vignoble) de la compétence « tourisme ».



La communauté de communes a pour objectif de développer l'activité économique du territoire

La communauté de communes assure l'élaboration et la mise en œuvre de son schéma de développement touristique

La communauté de communes décline des actions d'intérêt communautaire telles que :

- La création d'un office de tourisme intercommunal dont les missions sont :
 - ✓ L'accueil et l'information touristique
 - ✓ La structuration, la mise en réseau et l'appui aux acteurs touristiques publics ou privés
 - ✓ La promotion et la communication en faveur du tourisme
 - ✓ L'organisation et le développement de l'offre touristique
 - ✓ le soutien à l'organisation d'événements d'importance exceptionnelle destinés à renforcer la notoriété du territoire communal

Ces missions sont établies par le biais d'une convention d'objectifs et de partenariat entre la communauté de communes et l'office de tourisme intercommunal.

Ces missions seront évolutives en fonction des besoins du territoire, sur la base des mises à jour de la convention.

- La construction et la gestion d'équipements touristiques tels que le siège de l'office de tourisme intercommunal et ses antennes, les équipements nautiques liés à la navigation de la rivière Lot, le projet de maison du vin.
- Des partenariats avec les communautés de communes voisines pourront être envisagés sur la base de projets communs de promotion touristique dont les enjeux dépassent les périmètres administratifs.

DATES A RETENIR EN 2013

Mai

Le 8 : commémoration au monument aux morts

Le 26 : vide grenier organisé par l'Association Yaïka Solidaire 46*

Juillet

Le 28 : inter villages à Floressas, manifestation organisée
par les comités des fêtes des 4 communes

Août

Le 17 et le 18 : fête votive

Le 18 : commémoration au monument aux morts



*

VIDE GRENIER

LE 26 MAI 2013
DE 8 HEURES à 17 HEURES

2.5€ le mètre linéaire

Café et apéritif offerts aux exposants

BUVETTE ET RESTAURATION RAPIDE

Chipolatas, merguez, frites, pâtisseries sur place.
FORMULE À 5 €

RESERVATIONS AVANT LE 23 MAI 2013

09 80 40 79 33 : Vincent ROMAIN (HR)



INVITATION... INVITATION.... INVITATION....



**Nous serions honorés de votre présence pour la commémoration
du mardi 8 Mai 2013, au monument aux morts,**

.11 H30 :

- recueillement au monument aux morts
- discours
- dépôt de la gerbe

- 12H00

- apéritif convivial

Nous comptons sur votre présence

Le conseil municipal